

Paris, le 3 avril 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de la concertation pour l'avenir de l'enseignement agricole

_

Stéphane LE FOLL, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, lance une mission de concertation pour l'avenir de l'enseignement agricole.

Marquant la volonté d'intégrer un volet « enseignement agricole » dans la préparation de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt, cette mission rassemblera l'ensemble des acteurs concernés.

Elle est présidée par Henri NALLET, ancien ministre, président de l'Observatoire national de l'enseignement agricole. Il est accompagné dans sa mission de Carole DELGA, députée de Haute-Garonne, Marion GUILLOU, présidente d'Agreenium, Isabelle THOMAS, députée européenne, et Christian FORESTIER, recteur, administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).

La concertation porte sur quatre grandes thématiques :

- La promotion sociale et la réussite scolaire ;
- La capacité d'enseigner à produire autrement ;
- La mobilité des jeunes et l'ouverture internationale ;
- La formation des enseignants.

Vendredi 29 mars, au CNAM, Stéphane LE FOLL a ouvert avec Vincent PEILLON, ministre de l'éducation nationale, le séminaire de lancement de la concertation, en présence de l'ensemble des acteurs de l'enseignement agricole. Dès aujourd'hui, un site est mis à la disposition du public, pour participer aux travaux et contribuer aux réflexions : http://concertation-avenir.educagri.fr/. Les conclusions de la mission de concertation sont attendues pour mi-mai.

« L'enseignement agricole a montré qu'il permet à de nombreux jeunes de se former et de s'insérer avec succès dans le monde professionnel » a affirmé Stéphane LE FOLL. « L'enseignement agricole doit être demain le vecteur de la nouvelle politique agricole, qui combinera performance économique et performance environnementale», at-il ajouté.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; <u>cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr</u>
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; <u>ministere.presse@agriculture.gouv.fr</u>